MODEL V930

ACTIVE GEAR® – model: V930

Visor bracket – ABS

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

RÈGLEMENT (UE) 2016/425 · FR

CATÉGORIE II · CE

Règlement **(UE) 2016/425** du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

DoC-V930-FR · rév. 2026-11-08

01 PRODUIT

ACTIVE GEAR® – model: V930

Visor bracket – ABS

RÉFÉRENCES (SKU) COUVERTES PAR LA PRÉSENTE DÉCLARATION

V930



02 FABRICANT

ACTIVE GEAR SA

Route de Chantemerle 58d, 1763 Granges-Paccot, Switzerland · sales@activegear.eu

03 RESPONSABILITÉ

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

04 OBJET DE LA DÉCLARATION

L'équipement de protection individuelle décrit ci-dessus, portant la marque ACTIVE GEAR® et les références énumérées à la section 01. Numéro de lot indiqué sur l'emballage du produit.

05 CONFORMITÉ

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : **règlement (UE) 2016/425**.

ORGANISME NOTIFIÉ	EXAMEN UE DE TYPE	PROCÉDURE	CATÉGORIE
ECS · 1883	C4317.1ACTIVE GEAR	**Module B**	**II**

06 NORMES HARMONISÉES

EN ISO 16321-3:2022

Marquage

16321 1-M

07 ORGANISME NOTIFIÉ

ECS European Certification Service GmbH, organisme notifié n° 1883, Hüttfeldstraße 50, 73430 Aalen, Germany, a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré l'attestation d'examen UE de type C4317.1ACTIVE GEAR.

Signé par et au nom du fabricant

Pierre-Alain Clément

Administrateur, Active Gear SA

GRANGES-PACCOT, 2026-11-08

ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018